



COMPTE RENDU AUDIENCE FSU A LA DSDEN LE 20.01.22

La FSU a interpellé le DASEN sur la déclinaison départementale **des annonces de JM Blanquer** dans le cadre de **la poursuite de la grève sanitaire dans l'Éducation Nationale.**

-Postes AED : Le DASEN précise que des moyens pour 75 postes d'AED sont prévus pour l'Académie de Bordeaux, un peu plus d'une dizaine d' ETP pour les Landes. Il s'agit de moyens sous forme de dotations supplémentaires pour permettre le remplacement dès le premier jour en cas d'absence. Les chefs d'établissement pourront soit augmenter les quotités des AED sur place ou bien recruter s'ils ont quelqu'un sous la main. Pour la FSU, l'attribution d'heures supplémentaires permettra difficilement aux personnels de sortir la tête de l'eau. Le protocole est tellement intenable au regard de l'insuffisance des moyens apportés que certaines vies scolaires ne peuvent tout simplement plus assurer cette charge de travail. Le DASEN répond qu'il a conscience des difficultés, qu'il faut accepter de fonctionner en mode dégradé. Dans le cas où il devient impossible de gérer les missions « classiques » et la mise en œuvre du protocole de gestion COVID, le chef d'établissement doit prioriser. Il s'agit de déculpabiliser les personnels.

-Equipements de protection:

-Masques chirurgicaux: le DASEN confirme que des boites de 50 masques seront livrées entre le 21 et 24 janvier (140000 masques pour le 1^{er} et 2nd degré). Cela permettra de tenir jusqu'aux vacances de février (4 semaines). Une deuxième livraison est prévue fin février.

-Masques FFP2: une livraison est prévue le 26 janvier. Ils seront distribués sur demande des personnels. Les enseignants de maternelle seront prioritaires).

Le circuit de distribution sera assuré par les contractuels administratifs, médiateurs LAC et personnels de circonscriptions.

-capteurs CO2: Le 1^{er} ministre prévoit la possibilité d'aider les collectivités pour l'équipement. Dans les Landes, le Conseil Départemental sollicite les collèges pour faire remonter leurs besoins. La DSDEN participera au financement. Le Sydec a fait l'acquisition de 150 capteurs pour doter certaines communes encore non équipées.

-gel hydro-alcoolique: l'achat de gel doit se faire sur les fonds d'établissement, le DASEN connaît les fonds budgétaires des collèges landais, cela ne devrait pas poser problème.

-Moyens de remplacement supplémentaires :

-Professeurs contractuels : Dans le 1^{er} degré, 14.5 personnes ont été recrutées sur le département en décembre. Il s'agit de les prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire. A ce jour, sur 260 absences, 160 enseignant.e.s sont remplacé.e.s.

Dans le 2nd degré, une centaine d'enseignant.e.s sont absents. Le DASEN ne souhaite pas faire d'enquête sur les motifs d'absence dans la mesure où il n'a pas de moyens de remplacement prévu.

-Ouverture des listes complémentaires dans le 1^{er} degré: Les lauréats des concours recalés originaires des Landes ont été contactés. Pour l'instant, il n'y a pas d'éléments de la DGRH ministérielle concernant le type de contrats qui leur seront proposés.

-Autotests :

-pour les familles: 47000 autotests ont été livrés dans les pharmacies. Dans le 40, il n'existe plus de problématiques d'accès aux autotests. Il faut imprimer les attestations papier pour validité.

Pour les personnels: 510 boîtes sont disponibles à la DSDEN. Des livraisons ont déjà commencé dans certaines circonscriptions. Les établissements du second degré doivent faire remonter leurs besoins. Le DASEN incite les personnels à signifier leurs besoins.

-Recrutement de vacataires administratifs

-5 pour les Landes : circonscription Dax, Mimizan et 3 sur Mont de Marsan. Ils viennent en appui des circonscriptions et des directeurs d'école qui en font la demande. Le DASEN a également adressé un message aux directeurs.

-Mediateurs LAC (lutte Anti Covid) :

8 médiateurs LAC ont été recrutés dans les Landes. Ils viennent également en appui pour le 1^{er} degré lorsque la charge de travail est difficilement tenable.

La FSU est également intervenue sur les problématiques suivantes suite aux remontées de plusieurs établissements du second degré :

CONTINUITE PEDAGOGIQUE : La FSU a alerté le DASEN sur les pressions existantes malgré la définition de la continuité pédagogique avancée lors du CHSCTD extraordinaire du 7 janvier. Le DASEN a rappelé l'absence d'injonctions en lien avec l'enseignement à distance pour les élèves absents. Au regard des circonstances, seul un « suivi du cours » peut être exigé des professeurs. Le fait, par exemple, d'imposer des séances filmées aux enseignants en installant des caméras dans les salles n'est pas pertinent. Le DASEN a ajouté que le mode hybride doit faire l'objet d'une maturation pour être mis en place, ce qui n'est pas le cas

aujourd'hui. Il précise que les enseignant.e.s sont en droit de refuser. Le présentiel étant la norme, il faut là aussi accepter de fonctionner en mode dégradé.

La FSU informe également le DASEN de la pression qu'exercent les parents sur l'enseignement à distance, allant jusqu'à inonder les messageries Pronotes, exiger des réponses le weekend, de manière parfois très familière voire agressive. Le DASEN précise qu'une communication à destination de la FCPE a été faite à ce sujet. Des modèles de chartes existent, le DASEN peut les mettre à destination des chefs d'établissement. Suite aux remarques de la FSU, un message du DASEN à ce sujet sera adressé aux chefs d'établissement.